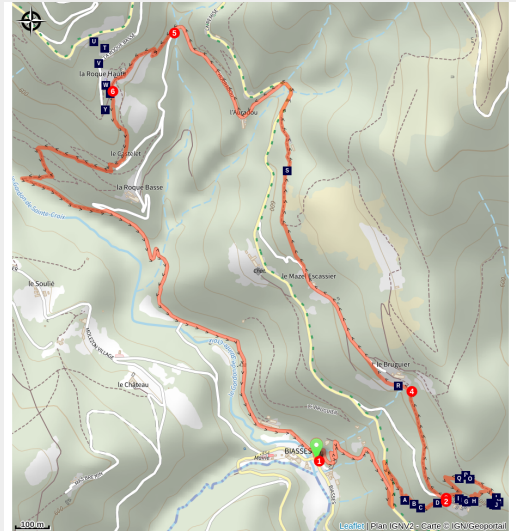


Biasses

Cévennes - Molezon



Biasses (nathalie.thomas)



Le sentier traverse des hameaux typiquement cévenols dont l'imposante magnanerie de La Roque. Plantée fièrement sur son pic rocheux, la Tour de Canourgue garde la Vallée Française.

Infos pratiques

Pratique : A pied

Durée : 2 h 30

Longueur : 6.3 km

Dénivelé positif : 435 m

Difficulté : Intermédiaire

Type : Boucle

Thèmes : Agriculture et Elevage, Faune et Flore, Histoire et Culture

Itinéraire

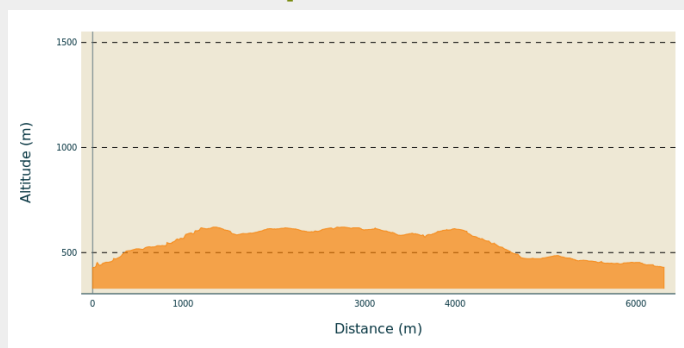
Départ : Au pont de Biasses

Arrivée : Au pont de Biasses

Balisage : — PR

Communes : 1. Molezon

Profil altimétrique

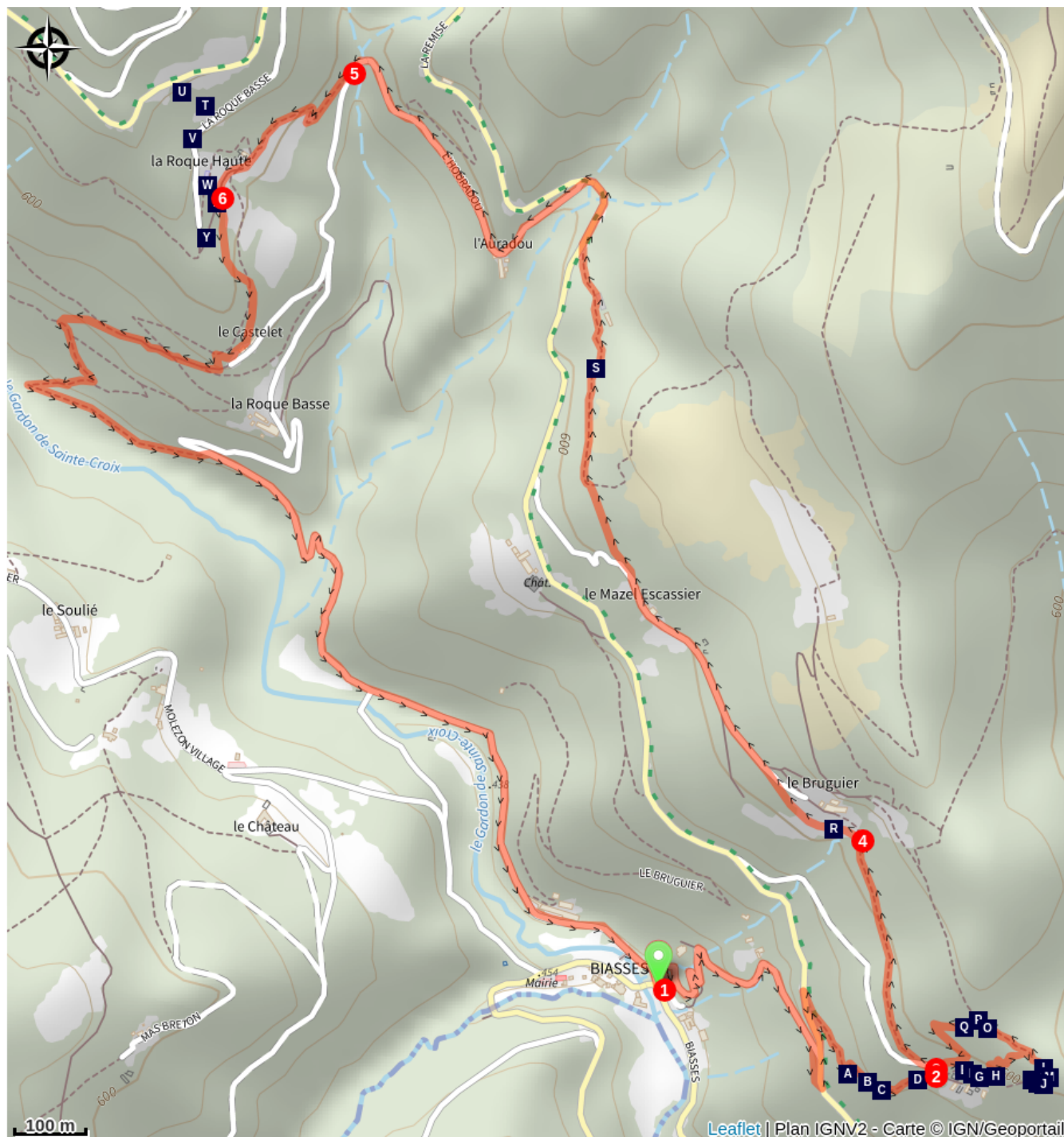


Altitude min 428 m Altitude max 621 m

Départ au pont de Biasses:

1. Prendre à droite le chemin bétonné, passer à côté de la maison dite "Barral", continuer le chemin qui débouche près du hameau de Bruguier-bas et rejoindre la D 983, que vous traverserez pour prendre en face le sentier qui rejoint le hameau des Plantiers (sous la Tour du Canourgue).
2. Au hameau des Plantiers prendre à gauche puis à droite le sentier montant au site de la Tour du Canourgue.
3. De la tour revenir sur vos pas pour prendre le sentier sur votre droite.
4. Passer sous la maison du Bruguier-Haut et rejoindre la route que l'on suit jusqu'à Mazel Escassier. Juste après la maison prendre à droite le chemin qui rejoint la route D 983. L'emprunter par la droite sur 100 m. Prendre la route sur votre gauche et l'emprunter sur 540 m;
5. Prendre le chemin sur votre droite direction La Magnanerie de La Roque.
6. Sous la Magnanerie prendre le sentier sur votre gauche descendant sur le hameau du Castelet. Continuer dans la châtaigneraie pour rejoindre le fond de vallée. Rejoindre la route que l'on suit à droite jusqu'à Biasses.

Sur votre chemin...



- Paysage (A)
- Aperçu sur la tour du Canourgue (C)
- Hameau du Plantier (E)
- Maîtriser l'eau (G)
- Abandon du site (I)
- Défendre et affirmer son autorité (K)
- Architecture de la tour (M)

- Vallée Française (B)
- Le chêne vert ou châtaignier (D)
- Architecture du Plantier (F)
- Yeuseraie (elzière) (H)
- Hypothèse de la tour à signaux (J)
- Revenus de la terre et redevances (L)
- Un four (N)

Toutes les infos pratiques

En coeur de parc

Le Parc national est un territoire naturel, ouvert à tous, mais soumis à une réglementation qu'il est utile de connaître pour préparer son séjour

Recommandations

Adaptez votre équipement aux conditions météo du jour. N'oubliez pas que le temps change vite en montagne. Pensez à emporter de l'eau en quantité suffisante, de bonnes chaussures et un chapeau. Bien refermer les clôtures et les portillons.

Comment venir ?

Accès routier

Depuis Barre-des-Cévennes prendre direction de Ste-Croix-Vallée-Française par la D 983. Prendre à droite la D61 direction Molezon - le Pompidou pour arriver à Biasses

Parking conseillé

Entrée de Biasses

Lieux de renseignement

Maison du tourisme et du Parc national, Florac

Place de l'ancienne gare, N106, 48400 Florac-trois-rivières

info@cevennes-parcnational.fr

Tel : 04 66 45 01 14

<https://www.cevennes-gorges-du-tarn.com>



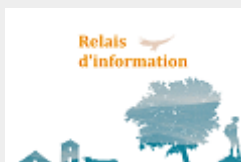
Office de tourisme Des Cévennes au mont Lozère, Le Pont-de-Montvert

le Quai, 48220 Le Pont de Montvert sud mont-Lozère

info@cevennes-montlozere.com

Tel : 04 66 45 81 94

<https://www.cevennes-montlozere.com/>



Office de tourisme Des Cévennes au mont-Lozère, Sainte-Croix-Vallée-Française

Mairie, 48110 Sainte-Croix-Vallée-Française

info@cevennes-montlozere.com

Tel : 04 66 45 81 94

<https://www.cevennes-montlozere.com/>



Source

CC des Cévennes au Mont Lozère

Parc national des Cévennes

Sur votre chemin...



Paysage (A)

Balise n° 1

Depuis ce point d'observation, c'est essentiellement la partie la plus haute de la vallée Française que l'on peut découvrir. On remarque notamment, au fond de la vallée, le temple de Molezon et la tour de Biasses. Vers l'ouest, l'horizon est borné par un plateau calcaire : la can de l'Hospitalet. Ce petit causse marque l'une des avancées des mers du secondaire qui ont recouvert en grande partie le vieux massif schisteux des Cévennes.

Crédit photo : © Sandrine Forge



Vallée Française (B)

Anciennement "Val Francesque", cette vallée est au centre d'un système de trois vallées cévenoles parallèles (vallée Longue au nord-est et vallée Borgne au sud). Une légende raconte que sous le commandement de Roland, preux de Charlemagne, cette vallée aurait résisté à l'invasion sarrazine et serait restée franque. D'autres hypothèses évoquent une vallée exemptée du paiement de certains impôts (vallée "franche"). Il semble plus vraisemblable que la vallée Française soit une avancée franque en Septimanie wisigothique (Ve-VIe siècles), à la suite des divisions qui suivirent l'éclatement de l'empire romain sous la pression des peuples dits "barbares" (Wisigoths, Ostrogoths, Francs, Burgondes...).

Crédit photo : © Guy Grégoire



Aperçu sur la tour du Canourgue (C)

Balise n° 2

Les désordres architecturaux dus à l'usure du temps autant qu'aux prélèvements de pierres ont bien failli avoir raison de cet impressionnant monument qui se dresse depuis des siècles à l'extrémité d'un promontoire rocheux. Les efforts de sauvegarde entrepris dans les années soixante par quelques bénévoles amoureux des Cévennes avaient permis de prolonger la vie de la tour sans pour cela la sauver définitivement. Le Parc national des Cévennes l'a achetée en 1990, procédant à sa restauration complète l'année suivante. Les chênes verts qui se trouvent à proximité de ce point cachent en partie un ensemble de terrasses, traces d'une ancienne activité agricole.

Crédit photo : © Sandrine Forge



Le chêne vert ou châtaignier (D)

Dans la montée qui mène à la Tour du Canourgue, on remarque la nette dissymétrie des versants et sa répercussion sur la végétation et l'activité agricole. Sur le versant sud-ouest plus sec, rocheux et raide, le chêne vert domine. De l'autre côté de la vallée, une exposition nord-est plus fraîche et un profil de pente plus doux, s'accompagnant de sols plus profonds, favorisent le châtaignier.

Crédit photo : nathalie.thomas

Hameau du Plantier (E)

Balise n° 3

Probablement aménagé, après l'abandon du site fortifié, au XVI^e siècle, le hameau du Plantier correspondrait à une époque de forte expansion démographique et de développement majeur de la châtaigneraie. Le toponyme "Le Plantier" désigne un lieu défriché sur lequel on a effectué une plantation. Suivant les époques, la nature des essences varie : vigne, mûrier, châtaignier...

Architecture du Plantier (F)

Balise n° 3

L'encadrement des ouvertures des bâtiments, à la différence des murs et des couvertures en schiste, est en kersantite (ou "granite noir") et en calcaire. Le premier pourrait provenir de filons proches de la rivière ou de Témélac, tandis que le second aurait pu être extrait près du Pompidou. Parmi les éléments architecturaux remarquables se trouve une belle aire à battre les céréales, faite de grandes dalles de schiste. Les pierres en saillie de son mur de soutènement sont percées pour recevoir les pieux de bois sur lesquels on tendait des sacs destinés à récupérer les grains projetés hors de l'aire pendant le battage.

Maîtriser l'eau (G)

Balise n° 4

L'eau, sous forme de déluges torrentiels, peut causer des dégâts considérables lors des orages d'automne et de printemps. Afin de lutter contre ce risque permanent d'érosion, les Cévenols ont posé des pierres de chant sur le sol des principaux chemins ("calade") et ils ont aménagé des drains périphériques aux lieux habités ou aux parcelles cultivées pour évacuer les eaux de ruissellement (les trincats souvent confondus aujourd'hui avec les chemins). On peut observer ces deux techniques ici.

Yeuseraie (elzière) (H)

Balise n° 5

La présence actuelle d'un magnifique bois de chênes verts (elzière en occitan) ne doit pas faire penser qu'il en a toujours été ainsi. Les quelques souches de châtaignier encore visibles permettent d'affirmer que cette yeuseraie a succédé à un verger de châtaigniers. La châtaigneraie est un espace aménagé qui disparaît sous la pression des espèces colonisatrices quand l'entretien nécessaire ne lui est plus prodigué, surtout si le lieu ne lui est pas très favorable.

Abandon du site (I)

Le site est abandonné au XIV^e siècle, période de troubles généralisés : guerre de Cent Ans, peste noire, famine, affaiblissement démographique, désertion des hameaux... Le paysage lui-même retranscrit ce reflux du peuplement de la campagne française : de larges étendues défrichées et cultivées sont abandonnées et reconquises par la forêt. Mais à la fin du XIV^e siècle, un mouvement inverse s'amorce et se traduit en particulier par une recherche d'habitat plus confortable, d'accès plus facile, où le caractère défensif du site n'est plus un critère incontournable. C'est à cette époque que le château du Canourgue et celui de Calberte sont abandonnés.

Hypothèse de la tour à signaux (J)

La tour du Canourgue est présentée parfois comme une "tour à signaux" sur le modèle des tours situées près du littoral qui permettaient de surveiller l'éventuelle arrivée des "Barbaresques". Cette sorte de « phare » permettait de communiquer par le moyen de feux. Un tel dispositif supposait une organisation commune et une solidarité entre les seigneuries. Ce n'est pas exactement le cas de figure le plus fréquent dans les Cévennes entre les XI^e et XIV^e siècles où alliances, contre-alliances et conflits se succèdent. Si on a pu utiliser la tour du Canourgue pour émettre des signaux, ce n'est manifestement pas sa fonction première et cela n'est pas encore attesté par les textes.

Défendre et affirmer son autorité (K)

Balise n° 7

À cet endroit se trouvait un bâtiment carré qui commandait l'accès à la tour. Entre l'escalier et la porte d'entrée de la tour, des murs en chicane et un corridor étroit, entrecoupé de portes, renforçaient la défense du donjon. La capacité défensive ne doit pas être surestimée : une dizaine de personnes pouvait assurément prendre le site... Bien qu'il s'agisse d'un ouvrage de défense, il permettait surtout aux seigneurs d'imposer leur autorité de manière symbolique. Mais il s'agit aussi d'une "demeure" seigneuriale. Sans connaissance précise pour la tour du Canourgue, mais en comparaison avec d'autres sites semblables on estime que 20 à 30 personnes vivaient à l'intérieur.

Revenus de la terre et redevances (L)

Balise n° 8

Les seigneurs du Canourgue devaient vivre des revenus de leurs terres c'est à dire des redevances versées par les paysans qui cultivaient les terres du domaine. Ces redevances étaient surtout perçues en nature : châtaignes, seigle (cultivé sous les châtaigniers), fruits (noix, prunes...), en vin (peu) et produits de l'élevage (essentiellement du porc). Une fois l'an, à date fixe, ces paysans qui vivaient dans les différents mas de la vallée passaient ici pour apporter les redevances dues. Certains d'entre eux cultivaient les terrasses proches du château et habitaient (parmi d'autres corps de métiers) le village construit à ses pieds.

Architecture de la tour (M)

Balise n° 10

Sur la façade, outre des meurtrières et une fenêtre, s'ouvre une série de deux fois deux trous : emplacement probable d'une galerie en bois (hourd) construite en encorbellement pour surplomber l'accès. A l'intérieur, au premier étage, la taille des ouvertures laisse à penser qu'il s'agissait, malgré un espace restreint, d'un lieu d'habitation (l'étage « noble »). Au dernier niveau, le départ de la voûte est souligné par une corniche décorative, exacte réplique de celle aménagée dans le donjon de la Garde-Guérin. Le toit à deux pentes correspond au modèle le plus fréquent pour ce type d'édifice. La tour crénelée en terrasse est une mode de restauration de la fin du XIXe siècle (Romantisme).

Un four (N)

Balise n° 9

Au débouché de l'escalier du côté de la vallée s'élevait un bâtiment partiellement en surplomb. Au sol, dans un emplacement taillé en creux, se trouve une meule de moulin (en grès) bloquée dans son socle par un assemblage de dalles de schiste disposées de chant. Il s'agit probablement d'un ré-emploi comme sole de four mais les recherches n'ont pas permis d'y voir une destination très claire : four à pain ? four destiné à d'autres usages ?